

INDEMNITE ALLOUEE à des PLANTONS - SURVEILLANTS - CHAUFFEURS et MANOEUVRES.

Le Maire donne lecture du rapport.

Mesdames,

Messieurs,

J'ai l'honneur de soumettre à votre approbation la liste des plantons - surveillants, chauffeurs et manoeuvres qui ont travaillé pendant les journées électorales des 7 et 14 Octobre 1951.

En raison du 2ème tour de scrutin certains d'entre eux ont assuré le service deux Dimanches de suite.

Une indemnité de 250 Frs par journée de travail leur est allouée.

Je vous demande de voter cette indemnité pour chacun des employés désignés ci-dessous:

LARAVINE Adrien	500 frs	} 7 & 14 Octobre	
DALIEAU Dugasclin	500 frs		
VIRAPIN Georges	500 frs		
LEBON Antoine	500 frs		
L'HONNEUR Epiphane	500 frs		
MALDAT Hervé	500 frs		
ANAMOUTOU Emmanuel	500 frs		
LEBON Rock	500 frs		
NARSOU Henri	500 frs		} 7 & 14 Octobre
FRANCOURT Stéphen	500 frs		
ICHANA André	500 frs		
GRONDIN Gabriel	500 frs		
PINCK Jean-Baptiste	500 frs		
M'TIMA Louis-Marie	500 frs		
DIJOUX Jourdan	500 frs		
LEBON André	500 frs		
NARSOU André	250 frs		
TERCEMINA Augustin	250 frs		
GUMBERT Luc	250 frs		
FINLANDE Hyacinthe	250 frs		
EREZE Marcel	250 frs		
LERMY Maxime	250 frs		
LATCHOUMY Antoine	250 frs		

Le Maire Adjoint,
Signé: VALLON HOARAU.

Adopté à l'unanimité

titre exceptionnel (1)
Vu et soumis à l'approbation
de Monsieur le Préfet (1)
M. Denis, le 18 janvier 1952.
P. le Secrétaire Général,
le chef de division délégué
signé: Gavarini

Approuvé (1)
M. Denis, le 22 janvier 52
P. le Préfet et par délégation
le Secrétaire Général
signé: Perouse